AOÛT / SEPTEMBRE 2018 | WWW.MAIRIE-CRAPONNE.FR | RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

CRAPONNE MAGAZINE

12 À 15 | DOSSIER

RYTHMES SCOLAIRES 2018/2019 : ZOOM SUR LA NOUVELLE ORGANISATION

4 | ACTUALITÉS
ON Y PENSE !
LA CARTE MOBILITÉ INCLUSION (CMI)

9 | EVÈNEMENTS
LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE (JEP) SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

10 | QUALITÉ DE VIE
LA MÉTROPOLE AMÉNAGE NOTRE VILLE POUR PLUS DE SÉCURITÉ

EN IMAGES

↓ Le 9 juin, les classes en 4 se sont retrouvées pour une sortie à Lussas, petit village d'Ardèche. Au programme : visites du caveau de Montfleury et de la nougaterie artisanale de Saint-Etienne-de-Fontbellon, suivies d'un déjeuner et de diverses activités de détente dans l'après-midi.

→ Les élèves de CM2 de l'école du Centre ont appris à sécuriser leurs déplacements à vélo en participant à une randonnée cyclo « Au fil du Rhône » et à des ateliers sur la sécurité routière, organisés par l'USEP Rhône-Métropole. Ils sont à présent incollables sur les droits et les devoirs des cyclistes !

→ Le 5 mai dernier, la Résidence autonomie Saint-Exupéry a ouvert ses portes à la chorale gospel de l'association Grains d'Espoir Lyonnais. Une quarantaine de personnes a profité de cette pause musicale et de ce moment de partage.

CRAPONNE MAGAZINE

Magazine d'information municipal de la ville de Craponne
Édité à 5600 exemplaires. Parution bimestrielle. Gratuit.
Directeur de la publication : Alain Galliano, Maire de Craponne
Rédaction : Service communication
Crédits photos : Service communication, Thinkstock, Air Tech Photo, jlb photos, Jean-Luc Mège photographie, les associations.
Création graphique et mise en page : Pagina communication
Impression : Imprimerie Courand et Associés (ICA) - Imprimé sur un papier PEFC issu d'usines ISO 14001 respectant les règles de la gestion durable des forêts.

Pour tout renseignement concernant l'espace publicitaire, contacter le service Communication au 04.78.57.82.82 ou par mail : infomairie@mairie-craponne.fr

← Le cross du PLC s'est déroulé le 3 juin dans les bois au bord de l'Yzeron, avec la participation d'une cinquantaine d'enfants issus des 4 écoles primaires et du PLC. Une nouveauté cette année : la course des parents a clôturé la manifestation avec une dizaine de participants. Bravo à tous et rendez-vous l'année prochaine !

← Le « Sentier des galets voyageurs » a été inauguré le 23 juin dernier. Ce parcours d'interprétation dédié à la valorisation et à la préservation de notre patrimoine a été réalisé dans le cadre du Projet Nature Yzeron, porté par les villes de Craponne et Francheville et soutenu par la Métropole de Lyon. *Plus d'infos sur la balade : grandlyon.com/sentier/sentier-des-galets-voyageurs.html*

SOMMAIRE

4-5 I ACTUALITÉS

6-7 I GÉNÉRATIONS

8 I ÉCONOMIE

9 I ÉVÉNEMENTS

10-11 I QUALITÉ DE VIE

12-15 I **DOSSIER**
Rythmes scolaires 2018/2019 : Zoom sur la nouvelle organisation

16-21 I TEMPS LIBRE

22 I EXPRESSIONS DES ÉLUS

23 I BLOC-NOTES

ÉDITO

Agir dans l'intérêt de l'enfant

La nouvelle organisation des rythmes scolaires sera mise en place dès la rentrée de septembre. Elle est le fruit d'une concertation menée depuis le mois d'octobre 2017 avec l'ensemble de la communauté éducative, le comité de pilotage « rythmes éducatifs », les associations Craponnoises et l'accueil de loisirs.
La prise en compte du rythme de l'enfant a été au cœur de nos réflexions et tout a été mis en œuvre pour que les besoins des petits et grands élèves soient respectés. Les maternelles bénéficieront désormais du mercredi matin non travaillé. Les élémentaires continueront d'aller à l'école le mercredi matin mais profiteront de fins de journées allégées deux fois par semaine. Cette nouvelle organisation a été l'occasion de proposer des temps d'activités plus longs (1h30 par jour contre 45 minutes l'année dernière) et ainsi de permettre aux enfants de profiter d'activités en dehors de l'enceinte de l'école, dans des locaux sportifs (city stade, Complexe multisports Olympie), culturels (Médiathèque l'Odyssée, Espace culturel Eole) ou festifs (Espace Rébuffat) plus adaptés.
Je souhaite par ailleurs souligner l'important travail réalisé par François-Xavier Combasson, Adjoint en charge des Affaires scolaires, par Françoise Pelorce, Conseillère Municipale déléguée en charge de l'aménagement et du suivi des rythmes scolaires, et par les agents du Pôle Enfance Jeunesse tout au long de ces quatre dernières années. Ils ont toujours œuvré dans un seul but : l'intérêt de l'enfant.
Je vous souhaite de passer un excellent été et d'agréables vacances en famille.

Bien à vous,

Votre maire,
ALAIN GALLIANO

ON Y PENSE !

La Carte Mobilité Inclusion (CMI)

La Carte Mobilité Inclusion a pour but de faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie. Elle permet de bénéficier de certains droits, notamment dans les transports. Elle remplace progressivement, depuis le 1er janvier 2017, les traditionnelles cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement. Elle donne les mêmes droits que ces trois cartes et est attribuée sous les mêmes conditions par la Métropole de Lyon.

plus d'infos

grandlyon.com/metropole/personnes-handicapees.html ou Maison de la Métropole de Craponne : 04.28.67.16.70

ÉCOLE MATERNELLE DU CENTRE

Voyage féerique au pays du recyclage

Le 2 juin dernier, plus de 300 personnes se sont rendues à la magnifique exposition « Sur la route des îles » proposée par l'école maternelle du Centre en partenariat avec la compagnie théâtrale lyonnaise « Il sera une fois ». Véritable « fil rouge » des deux dernières années scolaires, le thème du recyclage s'est imposé en douceur dans le quotidien des élèves et de leurs enseignantes : actions de sensibilisation autour du tri des déchets, création de poubelles de tri, nettoyage de la cour, etc. Cette année, ces actions se sont poursuivies avec la création d'un projet d'envergure autour du recyclage artistique des déchets ; l'objectif étant de montrer aux enfants qu'il était possible de créer de multiples jeux et œuvres d'art à l'aide de matériaux recyclés. Grâce aux comédiennes et aux plasticiennes de la compagnie, les enseignantes et les enfants ont mis en scène quatre îles thématiques dans l'enceinte et la cour de l'école. Une magnifique exposition, empreinte de poésie et de pédagogie !

EN CHIFFRE

16 ans

c'est l'âge de Théophile Debrucq, adhérent de la section judo du Patronage Laïque de Craponne, qui a obtenu sa ceinture noire 1er Dan en avril dernier. Théo a fait tout son parcours de judoka au club de Craponne où il est licencié depuis 11 ans. Tout le club se réjouit de cet événement qui n'était pas arrivé depuis plus de 25 ans à Craponne !

Théophile (à droite) et Maxence Thomas, son professeur.

PLC CYCLO

Dimanche 2 septembre, ne manquez pas le Rallye des Blanchisseurs !

Plusieurs circuits vous seront proposés à l'inscription : les circuits route (115, 80, 63 km) et les randonnées VTT (16, 22, 36, 45 et 50 km), en fonction de votre préférence ou de votre forme physique. Des ravitaillements jalonneront les parcours jouissant de vues magnifiques sur les Monts du Lyonnais ou le Pilat. Après cette épreuve non chronométrée, sur des routes ou des chemins entièrement balisés, vous serez accueillis à la Salle des Enfants de Craponne (10 avenue J. Bergeron) avec une collation. En 2017, environ 500 cyclistes ont participé à cette épreuve. Cette manifestation ne peut être organisée sans l'aide de la Mairie de Craponne, des bénévoles de la section cyclo et des commerçants qui apportent leur soutien.

Plus d'infos

ouvert à tous, licenciés ou non, adultes, et mineurs accompagnés d'un adulte responsable.

QUALITÉ DE VIE

Des agents de médiation seront présents dans nos rues cet été

Depuis quelques semaines, de nombreuses incivilités (tapage nocturne, abandon de détritus sur la voie publique, comportements agressifs ou injurieux...) et dégradations sont signalées par les Craponnois et ces faits de « petite délinquance » ont tendance à s'accentuer pendant la période estivale. Afin de mieux prévenir et gérer ces situations qui engendrent de la tension ou des conflits sur la voie publique, la Municipalité a fait le choix d'engager deux agents de médiation/tranquillité pendant l'été. Leur rôle est d'intervenir en complément de la Police Municipale en soirée (21h-00h) et d'assurer une présence active dans les rues de Craponne. Plusieurs secteurs prioritaires ont également été définis. Ils ont pour mission de veiller au respect des attitudes civiques et du lien social sur la voie publique, en privilégiant le dialogue.

Fermeture estivale

Services en Mairie :
les samedis 4, 11 et 18 août, ainsi que le mercredi 15 août.
Police Municipale :
les samedis du 7 juillet au 1er septembre inclus. En cas de besoin, contacter le 04.78.57.80.76.

Opération « Tranquillité vacances »

Partez en vacances sereinement ! Inscrivez-vous auprès de la Police Municipale ou de la Gendarmerie de Francheville pour bénéficier de ce service gratuit. Les agents intégreront votre domicile dans leurs tournées de surveillance afin de s'assurer qu'aucun délit n'a été commis en votre absence. En cas de problème, ils sécurisent les lieux et vous alertent.
Cette opération est valable toute l'année. Formulaire de demande individuelle disponible sur : mairie-craponne.fr/prevention

AS Pétanque Craponne

Amateurs ou plus sportifs, le club vous attend du lundi au vendredi de 13h45 à 18h au stade bouliste A. Guicherd. Le prochain concours aura lieu le 8 septembre en triplette. Il sera ouvert à tous.

Accueil occasionnel dans les crèches collectives

Vous recherchez quelques heures d'accueil par semaine pour votre tout-petit ? Contactez les responsables des structures Bib & Bul au 04.78.44.61.19, Graines de Frimousse au 04.78.57.09.82 et du Jardin d'Enfants au 04.81.76.05.81.

LE PÔLE ANIMATION JEUNESSE

L'Accueil de Loisirs

Le 30 mai, les enfants ont participé à la deuxième journée internationale de l'engagement solidaire des enfants et des jeunes « UNIDAY ». Au programme : des stands présentant les droits de l'enfant et la présence de l'association Handichiens, partenaire de l'accueil de loisirs cette année. La journée s'est terminée par un grand goûter avec les familles et un lâcher de ballons aux couleurs de l'UNICEF.

Fête de fin d'année

Le 13 juin, le Pôle Animation Jeunesse a invité les familles à suivre les aventures de la Passerelle à travers les différents pays visités pendant l'année. Ce fut l'occasion pour l'accueil de loisirs et le Jardin d'Enfants de proposer des petites chorégraphies sur ces pays. Yoan et Gaëlle, à la direction artistique, ont fait chanter les enfants sur le fameux « Voyage, Voyage » de Désireless alors que l'équipe éducative a repris les paroles de « Sur ma route » de Black M.

Le 27 Juin, les enfants se sont rendus sur l'île de Fort Tunis à la rencontre du Père Fouras, de Passe-Partout, Passe-temps et leurs acolytes. Après une série d'épreuves pour trouver les clefs qui ont ouvert la salle des trésors, les enfants sont devenus les propriétaires d'un trésor inestimé.

RETOUR SUR...

La fête des jeunes
« Craponne is waiting for summer »*

L'Espace Jeunes et le Point Information Jeunesse (PIJ), en partenariat avec la Municipalité, ont proposé le 26 mai dernier leur première « fête des jeunes ». Au programme : découverte de l'Espace Jeunes et du PIJ, baby-foot géant, jeux en bois, concours de super-héros. Tout était réuni pour faire vivre un moment festif et convivial à la jeunesse Craponnoise. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !

*Craponne attend l'été

Petite enfance
Le Jardin d'enfants

Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) au même titre que les crèches collectives Graines de Frimousse et Bib & Bul', le Jardin d'enfants a la particularité de ne recevoir les enfants qu'à partir de deux ans révolus et jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.
Quatre professionnelles petite enfance accueillent ainsi 20 enfants les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30, hors vacances scolaires.
Le projet pédagogique est basé sur la méthode Montessori. Il permet à l'enfant d'apprendre par lui-même et par « essai-erreur », prend en compte l'individualité de chacun tout en offrant une approche de la vie dans un groupe du même âge.
En 2017-2018, plusieurs animations ont été organisées : séances avec des intervenants extérieurs (motricité, lecture, contes...) chasse aux œufs, sortie dans une ferme pédagogique,

réalisation d'un spectacle avec l'accueil de loisirs, opération « passerelle » pour préparer l'entrée à l'école.

Que ce soit pour quelques heures ou pour 4 jours par semaine, il reste quelques places au Jardin d'Enfants pour septembre 2018.

plus d'infos

mail : regine.cadel@utce.ifac.fr ou contacter le guichet unique au Pôle Enfance Jeunesse de la Mairie : 04.78.57.82.82

A NOTER ! PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Les permanences changent à partir du 1er septembre. Plus d'infos sur le site mairie-craponne.fr/ Vivre à Craponne/Enfance et Jeunesse.

SENIORS

Modification du service de minibus municipal

Depuis trois ans, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose un service de transport gratuit le mercredi matin (centre commercial, pôle santé, centre-ville) et le jeudi après-midi (maisons de retraite voisines) avec prise en charge au domicile des seniors et des personnes à mobilité réduite. Depuis le 30 juin 2018, la desserte du jeudi après-midi a été supprimée.
A compter de septembre 2018, ce service desservira les points suivants :

- **le mercredi matin, à partir de 10 h :** le centre commercial des Antiquaires, le marché de la place A. M. Perrin, les cabinets médicaux,
- **le jeudi matin, à partir de 10 h :** les cabinets médicaux et paramédicaux (pharmacie, radiologie), le cimetière, etc.

Ce service « de porte à porte » est gratuit depuis votre domicile jusqu'à votre lieu de destination.

plus d'infos

inscription obligatoire auprès du CCAS. au 04.37.41.28.54 ou 04.78.44.04.74 au minimum la veille avant 12 h.

BIENVENUE A...

JC Formation

JC Formation
Formation en secrétariat médical et bureautique

Impliquée et passionnée par son métier de secrétaire médicale pendant dix années, Jennifer Cipriani s'est par la suite reconvertie dans la formation dans le domaine du paramédical. A présent à son compte, elle dispense des formations complètes pour toute personne désireuse d'apprendre le métier de secrétaire médicale, à distance ou à domicile.

plus d'infos

site : jcformationsecretariat.com
facebook : JC Formation
mail : jcformation25@gmail.com

Loïc Crindal
Éducateur activités physiques adaptées et consultant en autisme

Loïc Crindal propose aux familles d'enfants porteurs d'autisme un encadrement à l'activité physique adaptée, de la guidance parentale et de la formation aux aidants familiaux, permettant de bénéficier d'un accompagnement éducatif et inclusif soutenant les apprentissages.

Pour les entreprises des secteurs sportif, de la santé, du système scolaire et de l'emploi, il propose des formations à l'autisme et du consulting afin de consentir à vivre une expérience adaptée, dans une démarche de prévention et de participation sociale.

plus d'infos

mail : loic.crindal@gmail.com
Tél. : 06.60.92.55.06
facebook : loiccrindal.educateursportif

Aurore Mallet-Van Denhove
Pneumologue

Une pneumologue est installée depuis le 2 juillet dernier au 127 place Andrée-Marie Perrin. Les consultations ont lieu du lundi au vendredi, sur rendez-vous téléphonique au 04.72.39.03.52 ou sur doctolib.fr.

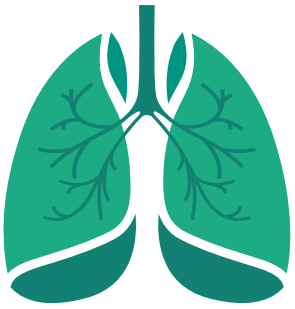

PROMOTION DU CIVISME

5ème édition de la Journée Citoyenne

Elle aura lieu le samedi 13 octobre à partir de 9h30, avec l'appui de la Mairie et la participation de plusieurs associations. Les diverses actions porteront sur :

- **la propreté** avwec le nettoyage de zones particulièrement sales, mais aussi une exposition à l'entrée du marché sur la place A.-M. Perrin (côté Médiathèque l'Odyssée),
- **la sécurité** avec la distribution de tracts aux sorties des écoles pour sensibiliser les conducteurs à la prudence, au respect des règles de stationnement et au dispositif « participation citoyenne ».

Comme les années précédentes, un espace à l'entrée du marché vous permettra d'exprimer vos idées sur les questions suivantes :
« Comment mieux Vivre Ensemble à Craponne ? » et « Comment conserver une ville propre ? ». Un espace « Osons le Bénévolat » sera également animé par les associations.

plus d'infos

l'association organise le 24 octobre à 20h à l'Espace Rébuffat une conférence-débat animée par Patrick Biard sur le thème : « Après la COP 21, quelle transition énergétique ? »

PATRIMOINE

Un nouveau livre pour le GREHC !

Le Groupe de Recherche et d'Étude de l'Histoire de Craponne prépare un événement important : la publication d'un neuvième livre qui rendra hommage aux Poilus Craponnois. Il sera intitulé « 1914-1918 Craponne et la Grande Guerre ». Cet ouvrage d'environ 200 pages avec couverture cartonnée, comportera trois parties : Craponne en 1914, les Craponnois morts pour la France et quelques illustres Craponnois revenus de cette terrible guerre. Il sera illustré de nombreuses photos. Des bulletins de souscription sont disponibles au local du GREHC jusqu'au 10 novembre. L'association sera également présente au Forum des Associations les 7 et 8 septembre à l'Espace Rébuffat et recherche des bénévoles pour des aides occasionnelles.

plus d'infos

dès le 1er septembre, permanences le samedi matin de 10h à 12h au 104 avenue Pierre Dumond – Tél. : 04.78.57.23.37
mail : grehc.contact@free.fr

CULTURE

Les Journées Européennes du Patrimoine (JEP)

Samedi 15 et dimanche 16 septembre
À Craponne, cette nouvelle édition est organisée en partenariat avec le GREHC, le Musée de la Blanchisserie et l'association Lire et Faire Lire, avec le soutien de la Municipalité. Le thème mis à l'honneur sera « L'art du partage ».

- **Samedi 15 septembre**
  Rendez-vous au stade Neveu (62, rue Joseph Moulin) à 14h30 pour une promenade « La boulangerie et les moulins » proposée par le GREHC, avec la visite d'une boulangerie et des animations à la Prairie Humide autour du blé, pour enfants et adultes.
- **Dimanche 16 septembre**
  Un « Partage intergénérationnel » de 14h30 à 17h30 est organisé avec l'association Lire et Faire Lire. Des adultes liront des histoires aux enfants (6-8 ans) dans les@ locaux du Musée de la Blanchisserie qui sera également ouvert les deux jours, de 14h30 à 18h.

plus d'infos

animations gratuites et sans inscription
GREHC : tél. : 04.78.57.23.37
mail : grehc.contact@free.fr
Musée de la Blanchisserie : Tél. : 04.78.44.31.36
Lire et Faire Lire : Tél. : 04.78.44.69.59

TRAVAUX D'ÉTÉ

La Métropole aménage notre ville pour plus de sécurité

Avenue Edouard Millaud

Afin d'améliorer la sécurité des piétons et assurer l'accessibilité entre le quartier de la Tourette et la zone commerciale des Antiquaires, un trottoir sera créé entre le 21 de l'avenue Edouard Millaud et la rue des Cailloux ainsi que des places de stationnement. Durant cette période, afin de permettre la réalisation des travaux, un alternat de circulation par feux tricolores sera mis en place. Nous vous remercions par avance pour votre compréhension.

Voie Romaine

La création d'un trottoir sur le côté sud du carrefour (au niveau du carrefour entre Chemin du Grand Bois/BioMérieux) est terminée et des travaux sur le réseau d'adduction d'eau ont commencé sur 90 mètres linéaires.

Une étude d'aménagement du secteur Voie Romaine est actuellement en cours à la Métropole afin d'anticiper l'extension de la société BioMérieux et l'arrivée de 200 salariés supplémentaires sur le site.

RETOUR SUR...

Les projets d'amélioration de voirie pour ce mandat

Prolongement de l'impasse de la voie Romaine

La phase de concertation réglementaire, ouverte sur ce projet à la mi-mai par la Métropole, a débuté par une réunion publique d'information qui a réuni 200 personnes.

Cette phase étant terminée, la Métropole va analyser les avis déposés. Une nouvelle réunion de synthèse devrait pouvoir être organisée à l'automne.

Aménagement de la 2ème phase du Pont Chabrol

Les études de conception de cet aménagement, situé entre la rue de la Gatolière et le rond-point du Pont Chabrol sont en cours de réalisation. Les piétons disposeront d'un trottoir ainsi que de passages piétons. Une voie cyclable complétera l'aménagement afin d'assurer une sécurité à tous les usagers.

Des sondages de repérage des réseaux ont été réalisés début juin. Les services de la Métropole aborderont ces prochaines semaines chacune des problématiques avec les riverains concernés. Une réunion de quartier, qui fera la synthèse des études avant le démarrage des travaux, sera organisée fin octobre.

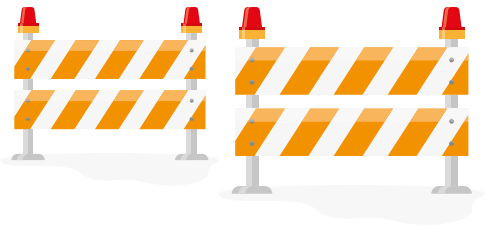

TRAVAUX À VENIR SUR LA RUE DU PONT CHABROL :

Fin 2018 : lancement des premiers travaux d'enfouissement des réseaux.
Début 2019 : réalisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales sous la pelouse des tennis.
Eté 2019 : début des travaux et extension du parking des tennis.

RETOUR SUR...

Le cycle d'information sur la transmission de patrimoine

« Ils s'entendent bien. Ils n'ont pas encore hérité ! » **(Sacha GUITRY)**

Tel est le constat que l'on pourrait bien souvent faire ! L'association « Finances & Pédagogie » a démontré lors des sessions gratuites d'information organisées par le CCAS le 29 mai et le 5 juin dernier à la Salle des Enfants de Craponne qu'il pouvait en être autrement. Après s'être attachés à décortiquer des termes peu familiers, tels que : nue-propriété, quotité disponible, héritier réservataire... les participants ont bien compris que l'anticipation était la clé. En effet, elle permet de donner ses biens librement dans le cadre de la loi, protéger les siens, éviter des conflits notamment à travers la donation-partage, favoriser une personne en particulier, réduire les droits de succession. Le notaire reste la personne ressource. La Commune propose aux Craponnois des consultations gratuites de notaires, chaque 2ème samedi du mois de 10h à 12h au Pôle Social Colette Frainier (sur RDV au 04 78 57 82 82).

A vos agendas ! Une réunion gratuite d'information aura lieu à la Salle des Enfants de Craponne le jeudi 18 octobre à 10h sur le thème : « Comment bien utiliser sa banque ? » (Produits et services bancaires, interdiction bancaire, gestion des litiges avec sa banque, fonctionnement du compte à distance).

SOCIAL

Droit à l'énergie, qu'est-ce qui change ?

La loi de transition énergétique de 2015 a entériné la création d'un nouveau droit à l'énergie : **le chèque énergie.** Avec sa généralisation au 1er janvier 2018, le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de l'énergie. Il est attribué sur la base d'un critère fiscal unique qui tient compte du niveau de revenus et de la composition du ménage. Son montant varie de 48 € à 227 €. Pour en bénéficier, il est indispensable de déposer sa déclaration de revenus auprès des services fiscaux, même en cas de revenus faibles ou nuls. C'est sur la base de ce document que sera établi un droit à bénéficier du chèque énergie, qui permet de régler ses factures d'énergies (électricité, gaz, fioul, bois de chauffage), certaines dépenses liées à la rénovation énergétique ou encore ses charges de chauffage.

Vous souhaitez vérifier si vous êtes éligible ? Rendez-vous sur le simulateur : chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/eligibilite. En cas d'éligibilité, aucune démarche n'est à entreprendre, le chèque vous est envoyé directement.

LE CHÈQUE ÉNERGIE

plus d'infos

chequeenergie.gouv.fr ou au 0 805 204 805.
Vous pouvez également vous adresser au CCAS au : 04 37 41 29 14 ou 04 78 44 04 74.

Activité «cirque» à l'école Ph. Soupault

Flashmob à l'école du Centre

Activité «Hip Hop» à l'école de la Gatolière

DÉBUT AVRIL, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE S'EST EXPRIMÉ FAVORABLEMENT SUR LA PROPOSITION DE LA NOUVELLE ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES FAITE PAR LA COMMUNE ET VALIDÉE PAR LES CINQ CONSEILS D'ÉCOLE EXTRAORDINAIRES, LE 16 JANVIER DERNIER.

Rythmes scolaires 2018/2019 : Zoom sur la nouvelle organisation

Activité « contes et percussions » à l'école du Centre

Parce que le respect des rythmes biologiques des enfants est la clé d'un bon apprentissage, la Municipalité a choisi de proposer une nouvelle organisation des rythmes scolaires qui permettra aux élèves, en fonction de leur âge, de s'adapter aux différents moments de la journée :

- pour les maternelles : retour à 4 jours d'école par semaine ; le mercredi matin ne sera plus travaillé,
- pour les élémentaires : maintien à 4,5 jours par semaine ; le mercredi matin restera travaillé et deux Temps d'Activités Périscolaires hebdomadaires d'1h30 chacun seront proposés dans la semaine.

Cette nouvelle organisation sera l'occasion de proposer aux enfants des activités de plus grande qualité, avec une meilleure évolution des séances à chaque période de l'année.

Planning de la nouvelle organisation

ÉCOLES MATERNELLES	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	Temps scolaire 8h30-12h 14h-16h30	Temps scolaire 8h30-12h 14h-16h30		Temps scolaire 8h30-12h 14h-16h30	Temps scolaire 8h30-12h 14h-16h30

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
École Ph. Soupault	Temps scolaire 8h30-12h 14h-16h30	Temps scolaire 8h30-12h 14h-15h **TAP : 15h-16h30**	Temps scolaire 9h-12h	Temps scolaire 8h30-12h 14h-16h30	Temps scolaire 8h30-12h 14h-15h **TAP : 15h-16h30**
École de la Gatolière	Temps scolaire 8h30-12h 14h-15h **TAP : 15h-16h30**	Temps scolaire 8h30-12h 14h-16h30	Temps scolaire 9h-12h	Temps scolaire 8h30-12h 14h-15h **TAP : 15h-16h30**	Temps scolaire 8h30-12h 14h-16h30
École du Centre	Temps scolaire 8h30-12h 14h-15h **TAP : 15h-16h30**	Temps scolaire 8h30-12h 14h-16h30	Temps scolaire 9h-12h	Temps scolaire 8h30-12h 14h-15h **TAP : 15h-16h30**	Temps scolaire 8h30-12h 14h-16h30

623

enfants scolarisés en élémentaire susceptibles de bénéficier des TAP

80 %

minimum de diplômés parmi les animateurs TAP

Une nouvelle formule, mais pourquoi ?

La nouvelle organisation prend en compte l'intérêt de l'enfant et les recommandations des chrono-biologistes, afin d'éviter des journées trop denses aux élèves.

Le maintien de cinq matinées d'apprentissage pour les enfants en élémentaire a été validé ; il permet une régularité du rythme et une meilleure répartition des apprentissages sur la semaine. C'est une solution réfléchie, qui fait suite à une large concertation avec tous les acteurs en lien avec l'enfant, les associations Craponnoises, l'accueil de loisirs...

Les animations seront plus longues (1h30 contre 45 min aujourd'hui) ouvrant la possibilité d' activités plus développées, de plus grande qualité, avec une évolution des séances sur chaque période de l'année. Pour les familles, le coût annuel sera de 100 € par enfant quelle que soit la fréquentation, réparti sur deux facturations (octobre et mars).

Cette nouvelle organisation a été adoptée à l'unanimité par les membres du comité de pilotage « rythmes éducatifs » et par la majorité des conseils d'école (composés des équipes enseignantes, des représentants de parents d'élèves, des Délégués Départementaux de l'Education Nationale, des membres du RASED et des élus).

Activité «cuisine» à l'école du Centre

Les nouveautés de la rentrée !

- **Séances d'activités étendues à à 1h30,**
  permettant ainsi aux élèves de sortir de leur école et d'investir de nouveaux lieux : Complexe multisports Olympie, stade Neveu, city stade, Médiathèque l'Odyssée, gymnase Rébuffat ou encore Espace Rébuffat.
- **« A la découverte du cinéma » :**
  les agents du service Culture proposeront aux élèves une séance par an (pour chaque tranche d'âge) à l'Espace culturel Eole.
  Au programme : sensibilisation et découverte du cinéma (médiation autour d'un univers cinématographique, d'un réalisateur, projection d'un film et débat).
- **Diversité accrue :**
  animateurs professionnels, enseignants, agents territoriaux (du Pôle Enfance Jeunesse et du service Culture) intervenants spécialisés : cirque, hip hop, musique et chant, sport...

ZOOM SUR...L'ORGANISATION DU MERCREDI

A partir du mois de septembre, les capacités de l'accueil de loisirs (situé à la Maison de l'Enfance A. Vidal 31, rue du mai 1945) seront renforcées afin d'accueillir les « 3-6 ans » sur la journée entière. Les familles pourront également faire appel aux assistant(e)s maternel(le)s de la Commune qui accueillent des enfants en périscolaire. Les « 6-12 ans » seront accueillis le mercredi après-midi dans les locaux de l'école élémentaire du Centre. Un service de transport sera assuré depuis les écoles jusqu'à l'accueil de loisirs, où le repas sera pris par tous les enfants.

ENTRETIEN AVEC...

Antoine NOYER

Intervenant extérieur
Percussionniste
de métier et professeur
de musique.

Quelle animation proposez-vous aux élèves de Craponne ?

J'ai commencé à intervenir sur les temps d'activités périscolaires de Craponne l'année dernière. J'avais mis en place un travail autour de la Batucada (instruments de musique traditionnels du Brésil) et des percussions fabriquées avec des objets de récupération. J'intervenais dans deux écoles. J'y ai pris beaucoup de plaisir et j'ai souhaité reconduire mes interventions cette année, en axant mon travail autour des contes et des percussions. Je viens avec des instruments, les présente aux enfants et leur raconte des histoires en musique. Je souhaite les amener à comprendre comment s'articule la musique et l'histoire, à capter les ambiances, l'action, les personnages... Quand le temps le permet, ils peuvent créer leurs propres histoires et y associer des instruments de musique.

Qu'est-ce qui plaît le plus aux enfants ?

Tous les enfants aiment qu'on leur raconte des histoires, quel que soit leur âge ! Ils apprécient tout particulièrement celles avec de l'humour. Ils adorent également se confronter aux instruments, les toucher et les tester.

Qu'est-ce qui motive cette approche ?

J'ai toujours aimé échanger avec les enfants, notamment en groupe. Papa depuis trois ans, je me suis plus particulièrement ouvert au public des « jeunes enfants ». Je travaille également en parallèle sur un projet de contes musicaux « jeune public » que je propose dans les écoles de la région.

AGENDA ESPACE CULTUREL EOLE

AOÛT

OUVERTURE BILLETTERIE
Mercredi 29
pour les spectacles à l'unité et les cartes d'abonnement pour le cinéma

SEPTEMBRE

REPRISE DU CINÉMA
Mercredi 12 - 18h

MA CLASS' HIP-HOP
Conférence dansée
Dimanche 30 - 18h

OCTOBRE

GÉORGIE
Conférence
Samedi 6 octobre à 20h30

EN ATTENDANT BOJANGLES
Théâtre
Samedi 13 – 20h30

Retrouvez toute l'actualité de l'Espace culturel Eole sur le site : espaceculturelEole-craponne.fr

COUP DE CŒUR

Présentation de la saison culturelle et fête de la musique

Coup de Coeur

Retour en images sur ces deux belles soirées qui ont clôturé la saison 2017/2018 et lancé la suivante !

La chorale

Académie Parenthèse

Bob et son accordéon

Présentation de la saison culturelle

Bel Air à l'église Saint-Fortunat

Le groupe Watt In Amps

École de musique

M. Gailliot au saxo

ZOOM SUR

CINEMA

Nouveau ! Abonnez-vous à Cin'Eole !

À partir du mercredi 29 août, vous pourrez vous abonner à Cin'Eole :
Deux cartes d'abonnement sont proposées :

- une carte « 5 places » valable 1 an, utilisation limitée à 2 places par séance,
- une carte « 10 places » valable 2 ans, utilisation non limitée.

Ouverture de la billetterie pour les spectacles et les abonnements au cinéma :

- **mercredi de 9h à 12h et de 16h à 20h,**
- **vendredi de 16h à 20h,**
- **samedi de 9h à 12h.**

CONFÉRENCE DANSÉE

Ma Class' Hip-Hop

Dimanche 30 septembre à 18h

Pour la 1ère année, l'Espace culturel Eole accueille la Biennale de la danse pour une conférence dansée : Ma class' hip hop.

Céline Lefèvre retrace, en dansant, 40 ans d'histoire du mouvement Hip-hop.

CONFERENCE

Géorgie : la fleur du Caucase

Samedi 6 octobre à 20h30

Par Nadine et Jean-Claude Forestier.
A l'est de la mer Noire, au pied des sommets enneigés du Caucase s'étend une vallée fertile, la Géorgie. Petit par la taille mais grand par l'Histoire, le pays partage ses frontières avec la Russie, la Tchétchénie, le Daghestan, l'Azerbaïdjan, l'Iran, l'Arménie et la Turquie ; des siècles de conflits y ont laissé des traces.

Bel été
Rendez-vous en septembre au :
Forum des associations
Vendredi 7/09 de 17h à 21h
Samedi 8/09 de 9h à 12h
Espace Rébuffat
Craponne
entre ville et campagne
Mairie de Craponne • Tél. 0478578282 • www.mairie-craponne.fr •

REGIE
Gindre & Lozano
• SYNDIC DE COPROPRIETE •
• GESTION •
• LOCATION •
• Appartements - Villas •
124, Place Andrée-Marie Perrin
TEL : 04 78 44 63 95
FAX : 04 78 57 97 33
www.lozano-gestion.com

FROID • CLIMATISATION • POMPES À CHALEUR
POYARD
votre confort avant tout
Installation
Service après-vente
Professionnels
& Particuliers
LE FROID DANS TOUTES SES APPLICATIONS INDUSTRIELLES & COMMERCIALES
vitrine • armoire • chambre froide • chambre de congélation • séchoir • climatisation
DAIKIN
poyard.fr
ZA des Tourrais
127, rue Pierre Auguste Roiret
CRAPONNE
Tél. 04 78 57 04 73
Fax 04 78 44 85 64
e-mail contact@poyard.fr

L'ODYSSÉE médiathèque CRAPONNE

AGENDA

TROC' ÉTÉ
Jusqu'au 1er septembre
Troc de livre entre particuliers
5 livres en bon état /personne, revues en nombre illimité
Accueil de la Médiathèque

SPÉCIAL ÉTÉ
Jusqu'au 1er septembre
Empruntez pour tout l'été des livres, des CD et des DVD
100 % Prêt illimité

JEUX-VIDÉO
Jusqu'au 1er septembre
Venez jouer à la médiathèque,
entre copains ou en famille
Mercredi ou vendredi
à 10h30, à 14h, à 15h30
(session de jeu d'1h30 maximum).
Pour tous à partir de 8 ans, sur inscription.

VENTE DE DOCUMENTS
Du samedi 8 au samedi 15 septembre
aux horaires d'ouverture de la Médiathèque
VENTE de LIVRES, CD retirés des collections.

RACONTINES ET RACONT'HISTOIRES
Mercredi 19 septembre
Samedi 22 septembre
à 10h pour les tout-petits de 6 mois à 3 ans
à 11h pour les enfants à partir de 3 ans
Sur inscription à l'accueil, le jour même

ÉTÉ 20187

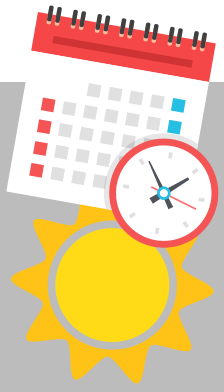

Médiathèque l'Odyssée

Horaires d'été jusqu'au 11 août
Mercredi : 9h30 – 19h
Vendredi : 15h – 19h

La Médiathèque sera exceptionnellement fermée le vendredi 17 août.

Réouverture aux horaires habituels à partir du 21 août à 15h.

CONCOURS DE L'ÉTÉ

Qu'est-ce qui est commun aux vacances d'été ? Les lunettes de soleil, le tube de crème solaire, les glaces.. et les cartes postales !

Catégorie « adulte »
LA CARTE POSTALE… LA PLUS KITSCH
Envoyez-nous la carte postale la plus kitsch du monde ! Mais attention, quand on dit la plus kitsch, on ne plaisante pas ! On veut du lourd !

Catégorie « jeune » (– 15 ans)
LA CARTE POSTALE… LA PLUS RIGOLOTE
Envoyez-nous la carte postale la plus rigolote ! Celle qui vous fait éclater de rire en la regardant et que vous n'osez pas envoyer à vos grands-parents !

Une seule exception, pour les 2 catégories, on ne veut pas de gens nus !

Et le cadeau ? Eh bien ! C'est une surprise…
Vous avez jusqu'au 8 septembre pour nous envoyer vos cartes à l'adresse suivante : Médiathèque l'Odyssée, 1 Place Charles de Gaulle BP14 69290 CRAPONNE.
Les cartes postales reçues seront affichées, par catégorie, et soumises au vote du public entre le 11 et le 29 septembre. Les noms des gagnants seront affichés le mardi 2 octobre.

RÉSEAUX SOCIAUX

Cet été, les bibliothécaires de l'Odyssée vous proposent des livres ou des films à découvrir pendant vos vacances… Retrouvez leur sélection en suivant la page Facebook de la Ville de Craponne.

AGENDA ASSOCIATIF

AOÛT

CONCOURS BOULE DE CRAPONNE
Mercredi 22 – à partir de 8h30
Stade bouliste A. Guicherd

DON DU SANG DONNEURS DE SANG
Jeudi 30 – 16h à 19h30
Espace Rébuffat

SEPTEMBRE

RALLYE DES BLANCHISSEURS PATRONAGE LAÏQUE
Dimanche 2
Départ Salle des Enfants de Craponne

FORUM DES ASSOCIATIONS
Vendredi 7 – 17h à 21h
Samedi 8 – 9h à 12h
Espace Rébuffat

TOURNOI CARITATIF « JOUER POUR ELLE » PLC VOLLEY
Samedi 15 – 10h à 18h
Gymnase J. Rostand

OCTOBRE

JOURNÉE CITOYENNE PROMOTION DU CIVISME
Samedi 13 – à partir de 9h30
Centre-ville

PATRONAGE LAÏQUE DE CRAPONNE

Section pédestre

La section pédestre du PLC, particulièrement active cette année (plus de 100 adhérents), vous invite à la rejoindre pour (re)découvrir dans une ambiance conviviale les paysages qui nous entourent (Monts du Lyonnais, vallée d'Azergues, etc.). Ces sorties, qui se déroulent les 2ème et 4ème lundis matins de chaque mois, permettent à chacun d'entretenir sa forme sur une distance de 10 km sur des chemins balisés. Des randonnées plus longues sont aussi organisées à la journée le 3ème dimanche de chaque mois et également sur plusieurs jours avec hébergement en gîte. Ces randonnées dans les Alpes, le Bugey, le Beaujolais, l'Ardèche... sont l'occasion d'apprécier la diversité de notre région et au-delà.

plus d'infos
programme des randonnées 2018-2019 disponible sur le site plc-craponne.org

SOCIAL

L'ABAPA lance un appel aux bénévoles

L'ABAPA, association de bénévoles auprès des personnes âgées, recherche sur les communes de l'Ouest Lyonnais des bénévoles pour renforcer son équipe. Les membres de l'ABAPA assurent des visites à domicile pour un échange verbal et un maintien du lien social. Ces visites peuvent aussi être réalisées en milieu institutionnel. Alors sautez le pas et venez donner un peu de temps pour faire des visites à nos anciens isolés. Ces instants de partage sont source d'enrichissement personnel.

DANSE

COMPAGNIE ANTARÈS

ÉCOLE DE DANSE ET DE CIRQUE
Permanences d'inscriptions 2018-2019 pour les adultes et enfants à partir de 3 ans et demi : du 1er au 8 septembre, de 10h à 13h et de 16h à 19h (10h à 13h le samedi, fermé le dimanche).

plus d'infos
inscriptions au 5 bis avenue Edouard Millaud,
Site : compagnieantares.com – Tél. : 04.78.57.96.30
Mail : contact@compagnieantares.com

CLASSES EN 9

Les rendez-vous de cet été

A l'occasion de la vogue annuelle, les Classes en 9 vous proposent de les retrouver lors des événements suivants :

- la distribution de la brioche de la vogue aux Craponnois(e)s, le samedi 25 août ainsi que le dimanche 26 août matin,
- la guinguette, qui sera installée à proximité de l'Espace culturel Eole le dimanche 26 août à partir de 17h. Une buvette proposera des boissons fraîches et des pâtisseries,
- le concours de boules lyonnaises sera ouvert le lundi 27 août, à partir de 14h, au stade bouliste A. Guicherd pour les amateurs de cette discipline,
- le Forum des Associations (les 7 et 8 septembre). Un bureau tenu par les Classes Réunies et les Classes en 9 vous accueillera.

SECTION VOLLEY

Excellents résultats du volley féminin

L'équipe senior féminine poursuit sa route en se classant à la 3ème place du championnat de France FSGT 6x6. Les joueuses, malgré leur combativité, se sont inclinées par 3/0 face à la belle équipe des Catalanes Marseillaises (qui a gagné la compétition), mais remporte la 3ème place face aux joueuses de l'Isère. Une partie du collectif a également participé au championnat de France 4x4, et s'est hissée sur la 1ère place du podium. Ces finales ont clôturé l'année avec un joli palmarès. Après un repos bien mérité, place maintenant à une nouvelle saison, avec des ambitions plein la tête !

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez d'arriver sur notre commune ? Contactez l'Accueil des Villes Françaises de Craponne !

Notre association est là pour vous donner du temps, pour vous aider à vous installer, pour vous sentir Craponnois. Tout au long de l'année, nous proposons des sorties, des activités, des conférences auxquelles vous pouvez participer. Nous serons présents au Forum des Associations les 7 et 8 septembre à l'Espace Rébuffat.

plus d'infos

permanences les mardis de 14h à 15h30, hors jours fériés et vacances scolaires, salle Malraux 103
Tél. : 06.81.12.82.47
Site : avf.asso.fr/fr/craponne ou Facebook.

Opposition municipale
Craponne à Venir

DE LA DÉMOCRATIE À CRAPONNE

Notre démocratie est en crise, les citoyens s'éloignent de la politique, expriment leur méfiance à l'égard des élus souvent décrédibilisés, ils ne se sentent plus concernés par des décisions qui leur échappent et restent peu motivés pour s'engager dans des projets communaux. Pourtant, notre système démocratique suppose que la participation citoyenne soit ancrée au cœur de l'action politique. Aujourd'hui, il existe de nombreux outils de participation démocratique permettant d'associer les citoyens aux décisions et aux projets : conseils de quartiers, entretiens, débats publics, enquêtes et les résultats obtenus sont particulièrement utiles pour une prise de décision « éclairée » et la réalisation de projets innovants.

Mais une telle approche remet en cause l'hégémonie du politique et ce choix de gouvernance requiert une véritable volonté. Le risque est grand de confondre concertation et information. La pratique de la démocratie n'est pas innée, elle s'apprend. L'exercice est difficile et il est tellement plus facile d'imposer une décision que de gérer une consultation citoyenne susceptible de remettre profondément en cause des objectifs préalablement arrêtés.

A Craponne, un premier pas a été réalisé. Ce fut la longue concertation menée sur les rythmes scolaires avec l'ensemble des acteurs et des partenaires, c'est l'étude en cours concernant l'augmentation des effectifs scolaires impliquant toutes les personnes concernées, c'est le démarrage de l'analyse des besoins sociaux (que nous réclamons depuis de nombreuses années) conduite en collaboration avec les habitants et les professionnels.

Toutefois, la participation citoyenne ne doit pas se limiter à des échanges ponctuels, elle doit devenir la règle facilitant les rencontres citoyens-élus pour mener des réflexions conjointes et trouver des réponses adaptées à des problématiques spécifiques. Les citoyens devraient aussi mieux comprendre les processus de choix et de décision et espérons-le se réconcilier avec le politique. Les conseils de quartier travaillent régulièrement en ce sens mais restent malheureusement inexistants à Craponne.

Par exemple, une telle démarche, aurait pu permettre de détecter prématurément les problèmes d'incivilités, de petite délinquance en associant professionnels, habitants et élus afin de rechercher ensemble des solutions.

En conclusion, la participation citoyenne doit être un moyen de co-construire un projet et non un outil de communication ou une vitrine démocratique servant à mettre en place un projet déjà bouclé et des intérêts politiques personnels.

Et, puisque nous sommes en période estivale, nous vous souhaitons un bel été.

Opposition municipale
Un nouvel Elan pour Craponne

Craponne fait partie des villes auxquelles **la loi SRU impose un pourcentage de logements sociaux correspondant à 25% des résidences principales de la commune.** Si ces logements sont indispensables sur une commune pour permettre aux personnes à faibles revenus, aux personnes âgées, aux familles, aux étudiants, de se loger convenablement, les quotas de production imposés aux communes ne doivent pas être uniformes, mais doivent tenir compte de la réalité du territoire. Avec 15,7% de logements sociaux, Craponne est loin d'atteindre l'objectif. Il nous manque 467 logements pour rattraper notre retard. De plus, L'évolution de la loi permet aujourd'hui des divisions de parcelles augmentant la production de logements individuels, auxquels il faut rajouter les logements collectifs des nouvelles constructions, qui viennent chaque année augmenter l'assiette de calcul déterminant notre objectif. **Ceci pose la double problématique de rattraper le retard, mais également de veiller à maintenir le taux actuel. Autant dire que le calcul étant basé sur un pourcentage annuel des résidences principales, cet objectif passé de 20% à 25 % ne sera jamais atteignable, tout du moins dans de bonnes conditions permettant de conserver la qualité de vie de notre ville, la configuration de Craponne ne le permet pas.**

Quoi qu'il puisse dire, le fait est que le Maire soutient à la Métropole une majorité qui a voté cette loi qui nous impose d'atteindre les 25% de logements sociaux sans tenir compte de la réalité de notre territoire. Il le savait, il a laissé faire !

Aujourd'hui le verdict est tombé, Craponne est considérée comme une commune carencée, une amende de 169 915,77 € sera prélevée et un contrat de mixité sociale visant à accompagner la commune dans la réalisation de ses objectifs vient d'être signé. Ce contrat de mixité sociale a en plus la possibilité, et nous espérons que ce ne sera pas le cas, de nous priver du peu de marge de manœuvre que nous avons pour attribuer ces futurs logements aux craponnois. En effet, le temps du contrat, les logements réservés à la commune seront transférés sur le contingent de la Préfecture. La loi est là, nous la respectons et nous l'appliquons, mais nous veillerons à ce que tous les leviers mis à notre disposition soient utilisés pour que Craponne et les Craponnois ne soient plus pénalisés à l'avenir.

Majorité municipale
Ensemble pour Craponne

ESPACES DE VIE POUR TOUS, SÉCURITÉ POUR CHACUN

Sécurité : faire face à la petite délinquance. La croissance continue de Craponne avec une population qui a franchi la barre des 12 000 habitants expose notre ville à des problématiques sécuritaires plus aiguës. Le transfert du poste de police municipale à proximité de la place André-Marie Perrin a constitué le premier acte fort, le développement de la vidéo notamment aux abords des édifices municipaux en est un second. Mais le constat d'un certain nombre d'événements perturbateurs de la tranquillité et de la sécurité des Craponnois invite à passer à une nouvelle phase. La mise en place d'une cellule « veille et sécurité » dans la foulée d'une conférence sur la sécurité intéressante qui a eu lieu à l'Espace culturel Eole de Craponne à l'initiative de notre député Thomas Gassilloud a ouvert une nouvelle réflexion. Des solutions doivent être trouvées afin de ne pas céder à des actes répétés de petite délinquance en centre-ville.

Jeunes : trouver des réponses co-construites. Par ailleurs, il nous faut travailler sur les lieux de regroupements des jeunes, notamment les ados ; autant, la journée et la fin d'après-midi, l'Espace jeunes, le skate parc et le city stade répondent aux principales aspirations, il n'en est plus de même à la nuit tombée. L'échange avec eux doit nourrir une réflexion concrète et déboucher sur des propositions. Nous y travaillons, conscients qu'il nous faut créer les conditions d'épanouissement de notre jeunesse en proposant un cadre approprié tout en garantissant le respect du vivre ensemble. La fin d'une année scolaire est le moment le plus approprié pour faire émerger des pistes à mettre en œuvre sans tarder. Nous croyons à notre jeunesse ! Bon été à toutes et à tous. Ressourcez-vous et détendez-vous à souhait.

AGENDA MUNICIPAL

SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS
Vendredi 7 de 17h à 21h
Samedi 8 de 9h à 12h
Espace Rébuffat

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
Samedi 15 et dimanche 16
Programme sur
www.mairie-craponne.fr

CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 25 – 20h30
Salle du Conseil en Mairie

OCTOBRE

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS
Samedi 6
14h30 : visite guidée
16h30 : pot d'accueil en mairie
Inscription gratuite :
infomairie@mairie-craponne.fr

VIDE-GRENIER D'AUTOMNE
Dimanche 14
Journée
Centre-ville

MAIRIE DE CRAPONNE

1 place Charles de Gaulle
BP 14 - 69290 CRAPONNE
Tél : 04 78 57 82 82
Fax : 04 78 57 82 84
E-mail :
infomairie@mairie-craponne.fr
Site internet :
www.mairie-craponne.fr
Horaires d'accueil de l'État-civil :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30
Mercredi et samedi :
de 8h30 à 12h

Demande / renouvellement de passeport et de carte d'identité :
Dépôt des dossiers au service Accueil / État-civil UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS :
Lundi et vendredi : 13h30 - 17h30
Mardi, mercredi, jeudi et samedi : 8h30 - 12h
Plateforme de prise de rendez-vous : https://www.rdv360.com/mairie-craponne
Plus d'infos : Tél. : 04 78 57 82 52

URBANISME

Horaires d'ouverture au public :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
08h30 - 12h30
Mercredi et samedi : 8h30 - 12h00

CCAS

Maison de la Métropole
31, rue du 8 mai 1945
Tél : 04 78 44 04 74
Horaires d'ouverture au public :
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi
de 9h à 12h
Lundi, mardi, jeudi de 13h30 à 17h

POLICE MUNICIPALE

15, Promenade du Vieux-Bourg
Tél : 04 78 57 80 76

Horaires d'ouverture au public :
Lundi : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 17h30
Du mardi au vendredi :
8h30 - 12h00 / 14h00 - 18h00
Samedi : 8h30 - 12h00

MÉDIATHÈQUE L'ODYSSÉE

Chemin des Jardins d'Eole
Tél : 04 78 57 82 85
E-mail :
mediatheque@mairie-craponne.fr
Site internet :
mediathequeodyssee.mairiecraponne.fr
Horaires d'ouverture au public :
Mardi et vendredi : de 15h à 19h
Mercredi : de 9h30 à 19h non-stop
Samedi : de 9h30 à 12h30

ESPACE CULTUREL EOLE

Tél : 04 78 57 94 34
Permanences Billetterie :
Mercredi : 9h-12h et 14h-20h
Vendredi : 14h-20h
Samedi : 9h-12h
Billetterie en ligne : espaceculturelleole-craponne.mapado.com

CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du dernier conseil municipal est disponible :
• sur demande, en mairie
• sur www.mairie-craponne.fr
> Rubrique Espace citoyen
«Le conseil municipal»

PLUS D'INFOS PRATIQUES

www.mairie-craponne.fr
Facebook : villedecraponne
Chaîne YouTube :
Ville de Craponne

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE (RLP) DE LA MÉTROPOLE DE LYON

Par délibération du 15 décembre 2017, le Conseil de la Métropole de Lyon a prescrit l'élaboration du règlement local de publicité (RLP) qui a pour but de réglementer les publicités, enseignes et pré-enseignes.

Pendant toute la durée de la concertation préalable du public, vous pouvez venir consulter le dossier et donner un avis général ou un avis particulier sur un sujet ou un lieu, vous pouvez réagir aux éléments présentés et aux propositions.

Le dossier est consultable au service urbanisme de la mairie ou sur internet : grandlyon.com/projets/concertations-enquetes-publiques.html